

République française
SAINT-CERNIN
CANTAL

Séance du jeudi 20 juin 2024

Membres en exercice : 14

Date de la convocation: 13/06/2024

Présents : 9

vingt juin deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de ANDRE DUJOLS.

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Absention : 0

Présents : ANDRE DUJOLS, BRUNO FILIOL, STEPHANIE GAILLARD, DANIELLE LACOMBE, PIERRE DUPONT, JEAN CHRISTOPHE GUY, JORDAN ANGELVY, GEORGETTE TOUZY, Matthieu PIJOULAT

Représentés : LUC AVELLANEDA représenté par DANIELLE LA COMBE

Secrétaire de séance:

STEPHANIE GAILLARD

Absents : CHRISTELLE CHAUVET

Excusés : THIERRY RIEU, SYLVIE LACOMBE, STEPHANIE SALIES

Objet: Financement Micro crèche /Demande Région - DE_023_2024

Monsieur le Maire représente à l'assemblée le nouveau financement projet d'une micro crèche, pour demander la subvention à la Région Auvergne Rhône-Alpes :

L'estimatif des travaux s'élève à 634 526,13 € HT, soit :

- Travaux : 517 666,67 € HT
- Honoraires : 75 192,80 € HT
- Mobilier : 41 666,67 € HT

Le plan de financement proposé est le suivant :

RECETTES	
DETR	111 953,00 €
FCI	38 219,00 €
MSA	20 000,00 €
CAF	204 000,00 €
Region	45 000,00 €
Total Subventions	419 172,00 €
Autofinancement	126 905,23 €
EPCI Fonds de concours	88 448,90 €
TOTAL	634 526,13 €

%
17,64 %
6,02 %
3,15 %
32,15 %
20,00 %
66,06 %
20,00 %
13,94 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Adopte le projet de micro crèche,
- Approuve le plan de financement présenté ci-dessus.
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter les services de demandes de subventions.
- Les crédits nécessaire sera inscrit au BP 2024 en section d'investissement.



A. Dujols



Date de transmission de l'acte: 21/06/2024
Date de réception de l'AR: 21/06/2024

015-211501754-DE_023_2024-DE
A G E D I

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture de Aurillac le 21/06/24 et publication ou notification du 21/06/24 le Maire, A. Dujols la secrétaire de séance, S. Gaillard